

Conseil municipal du 10 juin 2024

Excusée : Claire DUVERGER

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 15 mai 2024 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Secrétaire de séance : Jean-Marc FAVIER

1 - Commission urbanisme

1.1 Révision du PLU / Débat d'Approbation du PADD :

Madame Véronique MOLARD-PARIZOT rappelle que les élus ont été destinataires du Projet d'Aménagement et de Développement Durables afin d'en prendre connaissance avant la séance du Conseil.

1 - Présentation du PADD par Véronique MOLARD-PARIZOT selon 3 axes :

AXE1 – On protège

Cet axe est composé d'orientations :

- préserver les fonctionnalités écologiques du territoire, la zone NATURA 2000 dans son périmètre très large ; la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique, plus proche de la réalité. Comment on relie ces milieux de biodiversité (corridor écologique) ; garantir la ressource en eau et la préservation des biens et des personnes ; concilier protection de l'environnement et agriculture ; protéger l'espace urbain ;

Les aléas et risques (protection de la population) se traduiront en servitudes dans le règlement ;

- préserver et valoriser le paysage (milieux boisés et humides plateau de la Dombes, bocage et patrimoine boisé Dombes-Bresse) et le patrimoine bâti vecteur de l'identité locale.

AXE 2 – Comment on vit ensemble

Les orientations conduisent à :

- Maitriser le développement urbain – le réseau d'assainissement est un élément déterminant.
- Proposer un parcours résidentiel complet sur la commune
- Encadrer la qualité des réalisations : implantation, formes, sobriété foncière et énergétique, insertion paysagère
- Connecter la centralité aux différents quartiers
- Maintenir des équipements publics en centre-village,
- Développer les modes doux, maillage, aires de co-voiturage

AXE 3 – Garantir le dynamisme économique

- Garantir l'évolution des zones d'activités et de l'activité de l'usine Crystal en cohérence avec les documents supra-communaux
- Préserver le foncier et les conditions d'exercice de l'activité agricole
- Compléter l'offre en équipements touristiques

2 - Perspectives d'évolution

Pour le maintien de la population, le besoin est de 46 résidences principales supplémentaires en 2026, dont 37 logements neufs.

La projection porte à 1281 habitants en 2037 (1232 aujourd'hui), soit 33 logts supplémentaires pour accueillir la nouvelle population.

Ce calcul donne un objectif de $37+33 = 70$ logements nouveaux sur 12 ans (durée de vie du PLU)

Le SCOT (schéma de cohérence territoriale) fixe une densité de 18 logements à l'hectare.

Ramenés à 23 logements dans l'enveloppe urbaine (dents creuses + divisions parcellaires), on dispose comme solde, de 3,349 hectares hors zone urbaine pour répondre au besoin.

1.2 - Dossiers en cours

AT 24B00001 : SARL MARECHAL Recrutement et Formation : Modification usage des locaux, Classement ERP 5^e catégorie (dossier envoyé au SDIS de l'Ain et à la DDT pour l'accessibilité) ;

DP 24B0026 : Bresse Energies Citoyennes : Pose de 82 panneaux solaires sur la toiture de la salle des fêtes

DP 24B0027 : Mr GUILLAT / Mme CHARNAY – Lot 33 Le Pré Joli : Clôture de la parcelle et installation d'un portail

PC 24B0007-M01 : Mr DAUPHIN Denis – Lot 19 Le Pré joli : modification surface de plancher

PC 24B0010 : Mr MAJOS / Mme JUILLARD – Lot 34 Le Pré joli : maison individuelle de 94,61 m2 de surface de plancher

2- Etude de devis

Devis Serrurerie Métallerie BOZONNET : remplacement rideau métallique au local buvette Sté de boules pour un montant de 2819,40 € TTC - Accord pour Conseil.

3 – Projet Aire de Jeux

Présentation du projet de création et d'aménagement d'une Aire de loisirs (coût estimatif 96950 € HT). Demande d'aide financière auprès du Département de l'Ain (30 %) en complément de la participation de l'Agence Nationale du Sport (36%) et d'un autofinancement de 34%.

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour valider le dossier de demande de subvention.

4 – CR réunions commissions & syndicats

Vie Scolaire : Pas de changement important dans les prévisions d'effectifs, le rendu de la décision pour la rentrée prochaine est en attente.

CCAS :

Ateliers Mémoire organisés par le CARSAT : 21 participants inscrits ;

Conseiller Numérique : Fréquentation moyenne depuis le début des permanences ;

Choix du menu auprès du Bouchon Bressan (32 € par personne) pour le repas de fin d'année ;

Environnement – Fleurissement : réalisation des plantations d'été et journées d'entretien des sentiers avec les bénévoles ;

Voirie : Présentation du projet de trottoirs entrée EST – RD 67A chiffré par les services de GBA : coût estimatif des travaux de 119 056 € TTC + 5 500€ TTC de signalisation horizontale et verticale (3 projets d'aménagements sont proposés). La commune pourrait bénéficier de subventions, notamment dans le cadre du PET 2 de GBA et auprès de la Région.

Communication : Le nouveau site internet est en préparation, les informations sont en cours de saisie. Activation prévue en juillet prochain.

5 – Questions diverses

5.1 Emplois saisonniers : 3 jeunes de la communes retenus pour l'été 2024

5.2 Passage du Tour de l'Ain le 13 juillet : information aux habitants via « PanneauPocket », le Comité Départemental recherche des signaleurs.

5.3 Information reçue de l'INSEE, le recensement général de la population est reporté en 2026

5.4 Dans le cadre des contrôles règlementaires, la Sous-Commission Sécurité du SDIS de l'Ain est venu visiter la salle des fêtes. L'avis rendu est favorable au maintien de l'exploitation par la commune, quelques points sont à corriger.

5.5 Composition du Bureau de vote (scrutins du 30/06 et du 07/07/2024)

8H - 10H30 : 10H30 - 13H : 13H - 15H30 : 15H30 - 18H : La composition sera envoyé aux élus.

Calendrier

Soirée Théâtre : le 15 juin à partir de 20 h

Fête de la musique : le 22 juin à partir de 18 h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures, la prochaine réunion est prévue le 8 Juillet 2024.